




ECOLE FRANCAISE de BONSAÏ

**Evolution du Collège des
Juges**

25 janvier 2015



Partant du constat fait lors de la réunion du Collège des juges :

- Besoin d'homogénéisation des connaissances et des jugements
- Besoin de synergie entre N2 et N3
- Formation continue due à nos N3
- Evolution positive du niveau global des adhérents FFB
- Tout en faisant attention  aux coûts!!



Mise en route de l'École Française de Bonsaï

**Réorganisation du fonctionnement du
Collège des juges**

Réorganisation des passages de Niveaux



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Sélection des arbres aux Sélections régionales et au Congrès National FFB

Chaque année seront choisis (x à déterminer) membres du jury N3, (nombre limités et constant)
Ces derniers éliront parmi eux leur président de jury.

Leur mission sera :

- * de sélectionner les arbres dans les régions
- de faire la sélection nationale des arbres pour l'EBA.
- Le projet de fonctionnement précis sera fait par M Augeix représentant du collège des juges et JM Pouillon président FFB.
- L'objectif est d'avoir chaque année une homogénéité dans le choix des arbres .
- Les membres de ce jury national seront soit volontaires , soit tirés au sort , soit désignés.



Michel Augeix a pour mission d'affiner avec le Président ce principe de fonctionnement.



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Rien de changé!

Y participe comme actuellement
tous les formateurs N2 ou N3 membres du collège des Juges.

Pour le passage des N3 tous les N3 pourront y participer.

D'un point de vue interne la commission en charge composée de
Patrick Dujardin, Dominique Michel et Lionel Lantheaume
a fait la proposition ci-dessous.





Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges

Réflexions sur les examens N1, N2, N3 de la Fédération Française de Bonsaï

Groupe de travail:

Patrick DUJARDIN

Dominique MICHEL

Lionel LANTEAUME

Décembre 2014



Préambule:

•Ce rapport n'a pas pour but de remettre en cause les bases de la formation de l'Ecole Française du Bonsaï ou des niveaux 1 - 2 ou 3, mais bien de mettre en évidence quelques dysfonctionnements ou ajustements qui nous apparaissent nécessaires après plusieurs années de fonctionnement.



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Constats

Niveau 1:

- Une grande partie des candidats au niveau 1 ne connaissent pas ou connaissent mal le classeur formation
- L'épreuve de ligature est trop limitée et la qualité produite est relativement mauvaise.
- Beaucoup de candidats connaissent les questions du QCM qui circulent sur internet et les réseaux sociaux

Niveau 2;

- Beaucoup de candidats connaissent mal le classeur formation.
- Beaucoup de ligatures laissent à désirer lors de la mise en forme des arbres.

Niveau 3

- L'examen de passage de niveau 3 « valide » des formateurs N3 qui sont ensuite mis à disposition des clubs, sans tenir compte des profils et spécificités de chacun. La FFB ne s'assure pas de la pédagogie des candidats ou de leur aisance dans les différentes interventions qui leur sont demandées (passage de niveaux, jugements, animations d'ateliers, formations de formateurs, etc. ...)



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Niveau 3

- La démonstration demandée lors de l'examen et réalisée sur des arbres tirés au sort rappelle les « shows » réalisés il y a quelques années et ne permet pas de constater de façon fiable les compétences botaniques et artistiques du candidat.



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Les propositions:

N1

• Pas de changement sur la forme actuelle si ce n'est:

- Prévoir des nouveaux QCM
- Ajouter une présentation verbale par le candidat de l'utilisation du classeur formation
- Augmenter le temps de l'épreuve de ligature à réaliser sur un plant complet
- Demander au candidat d'adresser aux juges avant l'épreuve une photo de l'arbre à ligaturer
- L'échec à l'épreuve de ligature ne peut être « rattrapé », même en cas de succès à toutes les autres épreuves.



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Les propositions:

N2

- Présentation des arbres sous la forme actuelle
- Prévoir des nouveaux QCM
- Ajouter un exposé réalisé avec le classeur de formation sur la base suivante:
 - Sujet adressé au candidat au minimum un mois avant la date de l'examen
 - Exposé par le candidat des grandes lignes et de la méthode de préparation du sujet.
- Démonstration sous la forme actuelle (arbre apporté par le candidat) en vérifiant qu'il s'agit bien d'un arbre brut (non travaillé auparavant)
- Attention particulière à la pose et la mise en forme de la ligature qui pourra remettre en cause le succès à l'épreuve de démonstration



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Les propositions:

N3

- **Inscription à l'examen au minimum deux ans avant la date de l'épreuve.**
- **Mise en place par la FFB d'un dossier de suivi du candidat.**
- **Convocation du candidat à au moins 5 manifestations (animation d'ateliers, jugements, passages de niveaux, nouveau talent, etc. ...) avec 3 ou 4 N3 différents.**
- **Annotation par les N3 titulaires sur le dossier de suivi du candidat lors de chacune de ses de participations de:**

- Ses aptitudes à juger (maitrise des connaissances)**
- Ses compétences pédagogiques**
- Son sens artistique**
- Ses connaissances botaniques**
- Son aptitude à la prise de parole en public**
- Son comportement vis-à-vis des candidats ou participants (respect, écoute)**



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Les propositions:

N3(suite)

- **Visite de 2 ou 3 N3 (si possible d'une autre région) chez le candidat pour juger de la qualité de ses arbres et de sa technique.**
- **Réalisation et soutenance par le candidat d'un mémoire sur les bases actuelles.**
- **Présentation des 5 arbres comme actuellement.**
- **Décider du maintien ou non de l'épreuve de démonstration avec un arbre tiré au sort.
(pas de consensus sur le sujet au niveau du groupe de travail)**



Modification du fonctionnement du Collège des juges

Passage de niveau N1 N2 N3

Extrait du rapport de la commission Collège des Juges (suite)

Conclusion:

- **Cette proposition a pour but:**

- De « mettre à jour » les passages de niveaux FFB**

- D'adapter les épreuves au niveau « montant » des adhérents des clubs**

- De mieux associer les N2 qui souhaitent continuer le cursus vers le N3 dans les différentes manifestations FFB et de mieux cerner leurs capacités.**

- **Cette proposition n'est pas exhaustive et devra être amendée au fur et à mesure des réflexions.**



Ecole française de Bonsaï

Aspect Formation continue

- Cette formation s'adresse aux formateurs de la FFB
- Tous membres du Collège des juges de niveau N3 ou N2

Sur un cursus de 3 ans elle apportera une formation technique approfondie commune à tous les participants ainsi qu'une formation au jugement des arbres .

Chaque année il y aura deux sessions de 5 jours au printemps et en automne. Elle sera réalisée par une structure extérieure capable et reconnue , tout en faisant appel au besoin à des intervenants extérieurs ou en interne.

A) Proposition de Tsunami Bonsaï

B) Proposition de formation en interne en utilisant nos propres ressources.



Ecole française de Bonsaï

PROPOSITION DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT DES FORMATEURS ET DES JUGES DE FFB

A) La proposition de l'enseignement décrite sera faite par les formateurs de "Tsunamibonsai" dirigé par l'instructeur IBS Luca Bragazzi .

Grace à un programme complet et adapté pour fournir des connaissances techniques et théoriques dans tous les domaines de l'art bonsaï, il garantit l'autonomie des participants ainsi qu' une plus grande prise de conscience culturelle et technique de l'Art du Bonsaï.

Le programme est prévu sur 3 ans et se compose de deux sessions de 5 jours par an (2015-2016-2017). L'une au printemps et la seconde en automne. Dates à définir.

Ce programme est dédié à la formation continue des instructeurs et juges de la FFB. Il prendra en compte l'utilisation du CLASSEUR FFB.

Afin de ne pas créer de clivage entre juges et formateurs cette formation inclut dans chaque session des éléments techniques utiles aux instructeurs mais aussi des éléments d'aide aux jugements des arbres.

Par la suite les personnes formées reprendront la formation vis-à-vis des nouveaux venus à leur compte pour que la FFB avance.



Le principe de cette proposition a été validée par le CA le 25 /01/2015.

Cette proposition sera validée après étude de coût et devra recevoir d'abord l'aval du Collège des juges.



Ecole française de Bonsaï

PROPOSITION DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT DES FORMATEURS ET DES JUGES DE FFB

Proposition B

Cette autre proposition est faite par rapport au courant de sensibilité qui s'exprime au sein du collège, partant du fait que nous avons assez de formateurs et que nous devons nous servir de cette connaissance acquise par tous.

L'idéal serait de réaliser une sorte d'état d'esprit propre au Collège des juges par un rapprochement des liens entre les membres du collège tout en mettant en place des règles comportementales rigoureuses applicables par tous .

Ce projet est à affiner pour voir effectivement comment en permettre la réalisation.